

## Initiatives protectrices

★ Source : gouvernement.fr

# Comment mieux protéger les agents de la Fonction publique

Les agents publics et les agents de guichet font l'objet de violences régulières. 35 000 cas de professionnels de santé agressés ont été remontés en 2021, 12 000 actes d'incivilités relevés par les caisses d'allocations familiales en 2022 et une augmentation des actes d'incivilités de 20 % entre 2020 et 2023 recensée par Pôle emploi.

Face à cette situation qui s'installe, le **Gouvernement a initié en septembre 2023 un plan de protection autour de 3 enjeux : mieux mesurer, mieux prévenir et mieux protéger.**

Ce plan comporte des dispositions visant à réaliser un état des lieux exhaustif des violences subies par les agents publics. Dès le premier semestre 2024, un baromètre sera ainsi lancé pour mesurer les incivilités et violences subies par ces personnels. Afin de mieux prévenir ces situations, l'activation d'un fonds d'accélération (1 million d'euros) dédié au déploiement de dispositifs de sécurisation prêts à l'emploi est également prévue. **Des travaux sont en cours avec le ministère de la Justice pour faciliter et accélérer les procédures en cas d'agression grâce à un lien renforcé entre le Parquet et les administrations.**